



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
30 novembre 2023  
Français  
Original : anglais

**Première session ordinaire de 2024**  
29 janvier-2 février 2024, New York  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire  
**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de descriptif de programme de pays  
pour le Cambodge (2024-2028)**

**Table des matières**

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable . . . . .	2
II. Priorités du programme et partenariats . . . . .	5
III. Administration du programme et gestion des risques . . . . .	9
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme . . . . .	11
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Cambodge (2024-2028) . . . . .	12



## I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Le Cambodge, qui compte 16,9 millions d'habitants, a connu une croissance économique rapide de plus de 7 % en moyenne entre 1998 et 2019. Après une régression économique initiale, la reprise post-COVID s'est consolidée en 2022 avec une croissance réelle atteignant 5,2 %<sup>1</sup> et un taux de croissance prévu de 5,3 % en 2023<sup>2</sup>. En 2020 et en 2021, l'indice de développement humain a régressé à un niveau équivalent à celui de 2018, mais, depuis 1990, il a augmenté globalement de 57 %, ce qui place le Cambodge dans la catégorie des pays à développement humain moyen<sup>3</sup>. Au cours des sept dernières années et demie, la pauvreté multidimensionnelle est passée de 36,7 % à 16,6 % et le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a chuté de 5,6 millions à 2,8 millions<sup>4</sup>. Les inégalités de revenus sont fortes et il existe toujours d'importants écarts entre les genres ainsi qu'entre les zones rurales et urbaines. Malgré un taux élevé de participation au marché du travail, les femmes se heurtent à des obstacles dans l'accès au financement. Dans de nombreux secteurs, elles sont sous-représentées dans les postes à responsabilité et les emplois bien rémunérés<sup>5</sup>. En 2015, le Cambodge s'est classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. L'objectif est maintenant de sortir de la catégorie des pays les moins avancés (PMA) d'ici à 2027 et d'obtenir le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici à 2030 et le statut de pays à revenu élevé d'ici à 2050<sup>6</sup>.

2. Malgré une croissance impressionnante, l'économie cambodgienne est vulnérable aux chocs extérieurs en raison de la base étroite sur laquelle repose la croissance, du rapport de dépendance envers une main-d'œuvre intensive aux compétences limitées, de la logistique et des infrastructures inadéquates ainsi que d'un degré élevé de dollarisation qui sape la politique monétaire existante. La diminution de l'aide publique au développement et la perte des privilèges commerciaux après la sortie de la catégorie des PMA risquent d'aggraver la situation. En outre, la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a entraîné la perte de milliers d'emplois et augmenté l'endettement des ménages<sup>7</sup>, plongeant 460 000 personnes dans la pauvreté et provoquant une contraction de 3,1 % du produit intérieur brut (PIB)<sup>8</sup>. Les femmes ont été particulièrement touchées par les pertes d'emploi et elles ont été nombreuses à devoir démissionner pour s'occuper de travaux domestiques non rémunérés<sup>9</sup>. Parmi les membres de ménages âgés de plus de 5 ans, 21 % vivent avec un handicap léger ou grave<sup>10</sup>, et le taux de pauvreté est de 34 %

<sup>1</sup> Ministère de l'économie et des finances, 2023. Cadre de politique macroéconomique et politique de finance publique pour l'élaboration du projet de loi sur la gestion financière de 2024.

<sup>2</sup> Voir <https://www.adb.org/news/adb-adjusts-2023-growth-forecast-cambodia-maintains-2024-outlook>.

<sup>3</sup> Voir <https://www.weforum.org/agenda/2022/12/why-cambodia-is-investing-in-human-development-to-manage-uncertainty/>.

<sup>4</sup> PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, « L'indice global de pauvreté multidimensionnelle 2023 ».

<sup>5</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), 2022. « Female labour force participation and the care economy in Asia and the Pacific » (Participation des femmes au marché du travail et économie des soins en Asie et dans le Pacifique).

<sup>6</sup> Cambodia Vision 2050.

<sup>7</sup> Bliss, F., 2022. « Microfinance in Cambodia: Development, Challenges and Recommendations » (Microfinance au Cambodge : développement, défis et recommandations), AVE Study 30, n° 2022.

<sup>8</sup> Voir <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2022/12/21/new-financing-to-support-cambodia-s-economic-recovery-and-long-term-resilience>.

<sup>9</sup> Bureau des Nations Unies au Cambodge, Analyse commune de pays, 2023.

<sup>10</sup> Programme d'enquêtes démographiques et sanitaires au Cambodge, 2021-2022, p. 372.

dans les ménages où réside une personne handicapée<sup>11</sup>. Le Gouvernement royal du Cambodge a investi davantage dans la protection sociale pour améliorer le recensement des ménages pauvres et vulnérables, la numérisation des prestations d'assistance sociale, la consolidation des programmes d'aide sociale existants et le suivi de la protection sociale. Les mesures mises en place par le pays pour réagir à la pandémie ont aidé près de trois millions de personnes<sup>12</sup>.

3. Le Cambodge a adopté l'objectif de développement durable n° 18, qui concerne la lutte antimines, car les mines et les restes explosifs de guerre sont des obstacles majeurs au développement et à la sécurité humaine. Les progrès considérables qui ont été réalisés ont permis d'améliorer les résultats en matière de santé, le développement du jeune enfant et l'éducation, en particulier dans les zones rurales. Les perspectives économiques des jeunes de moins de 30 ans, qui représentent les deux tiers de la population, sont limitées, et ils ne disposent que d'un accès limité aux emplois bien rémunérés<sup>13</sup>. En général, cela s'explique par le fait que ces emplois exigent des compétences que les candidates et les candidats n'ont pas acquises dans le cadre de l'enseignement secondaire ou tertiaire ou de l'enseignement professionnel. Les femmes, en particulier, occupent des emplois peu qualifiés et mal rémunérés<sup>14</sup>.

4. Le Cambodge est très vulnérable à la « triple crise planétaire ». Les principaux moteurs de la dégradation des écosystèmes et de la perte de biodiversité sont l'expansion de la production agricole au détriment des forêts, le développement d'infrastructures et l'urbanisation à grande échelle et les incohérences en matière de planification et de réglementation de la gestion des terres. Les autres facteurs comprennent l'exploitation forestière illégale et la chasse aux espèces sauvages de grande valeur, la pollution par les matières plastiques, les déchets solides et chimiques et les pesticides<sup>15</sup>. Le pays est vulnérable aux changements climatiques et aux phénomènes hydrométéorologiques (inondations, tempêtes, typhons et sécheresses, par exemple)<sup>16</sup>, de sorte que la croissance annuelle moyenne du PIB pourrait diminuer de 10 % d'ici à 2050 si aucune mesure d'adaptation supplémentaire n'est prise. Le Cambodge n'exploite pas les ressources solaires et éoliennes<sup>17</sup>. Les femmes supportent un fardeau plus lourd, car elles sont fortement représentées dans le secteur agricole, disposent d'un accès limité aux ressources et assument une part plus importante des responsabilités domestiques<sup>18</sup>.

5. Les réformes de la gouvernance ont donné des résultats dans les domaines de l'administration publique, de la gestion financière et de la décentralisation/déconcentration. Le Gouvernement s'est acquitté de l'obligation d'améliorer la prestation des services publics qui lui incombe, mais les Indicateurs mondiaux de la gouvernance montrent qu'il y a encore des progrès à faire en matière de participation, de transparence et d'application du principe de responsabilité<sup>19</sup>. Les réformes de décentralisation et de déconcentration ont commencé à produire des résultats, mais il faut pouvoir disposer de capacités et de ressources supplémentaires

<sup>11</sup> Ibid.

<sup>12</sup> Analyse commune de pays, 2023.

<sup>13</sup> Recensement général de la population du Royaume du Cambodge, 2019.

<sup>14</sup> Ibid.

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Voir <https://composite-indicators.jrc.ec.europa.eu/explorer/explorer/indices/ND-GAIN-CI/notre-dame-global-adaptation-initiative-country-index>.

<sup>17</sup> Gouvernement royal du Cambodge, 2020. « Nouvelle contribution déterminée au niveau national du Cambodge ».

<sup>18</sup> Bureau des Nations Unies au Cambodge, 2022. « Gender Equality Deep-Dive for Cambodia : Common Country Analysis » (Analyse approfondie de l'égalité femmes-hommes au Cambodge : analyse commune de pays).

<sup>19</sup> Analyse commune de pays, 2023.

si l'on veut améliorer la qualité des services publics au niveau infranational et élargir l'accès à ces services. La gestion des finances publiques s'est améliorée au chapitre des revenus, mais on peut accélérer la réduction de la pauvreté et des inégalités en faisant preuve d'une plus grande transparence et d'une plus grande responsabilité en matière de budgétisation et de dépenses publiques<sup>20</sup>. Du côté des titulaires de droits, l'espace dont disposent les organisations de la société civile et les médias indépendants pour se mobiliser et influencer les affaires publiques est limité. Le Cambodge n'a pas été épargné par la polarisation sociale, qui a affecté le discours public sur certains groupes de population et exacerbé les tensions préexistantes liées à des normes sociales établies de longue date ainsi qu'à des griefs politiques et historiques. On constate toujours des déficits de confiance entre les institutions publiques et gouvernementales, des écarts au sein des différentes communautés de la société et entre les personnes, et des lacunes dans les données nationales permettant d'assurer un suivi de la réalisation des objectifs de développement durable<sup>21</sup>. Le Cambodge a ratifié huit des neuf principaux traités internationaux relatifs aux droits de la personne et quatre protocoles facultatifs, dont la mise en œuvre est plus ou moins avancée. Il est essentiel de remédier aux lacunes sur le plan de l'état de droit et de la justice si l'on veut progresser vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>22</sup>.

6. La population étant jeune et le taux de pénétration d'Internet atteignant 67,5 %, le Cambodge est attaché à la transformation numérique<sup>23</sup>, mais l'état de préparation à l'ère électronique est faible et il existe encore d'importantes fractures numériques entre les femmes et les jeunes filles, d'une part, et les hommes, d'autre part, ainsi qu'entre les résidents ruraux et urbains<sup>24</sup>. L'accès aux contenus Web est réglementé et on craint que la liberté d'expression et le droit à la vie privée en ligne ne soient encore restreints<sup>25</sup>.

7. Au cours du cycle précédent, le PNUD a fourni un appui sur le plan de l'analyse et de la mise en œuvre dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, qui a permis d'aider 2,8 millions de personnes, dont 180 000 ménages dirigés par des femmes, 64 000 personnes handicapées et 2 000 personnes vivant avec le VIH/sida. Le PNUD a contribué à la prise en compte du handicap dans la planification locale ainsi qu'à l'élaboration de nouvelles contributions déterminées au niveau national, de la stratégie nationale à long terme visant à atteindre la neutralité carbone, du code de l'environnement et des ressources naturelles, de la stratégie nationale de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+) et de la stratégie nationale d'économie circulaire. Il a appuyé la gestion durable et la protection de 170 000 hectares de forêts et aidé 148 000 personnes (dont 46 % de femmes) à accéder à des terres non minées. Le PNUD a également contribué à l'élaboration du cadre de financement national intégré du Cambodge, de l'évaluation du financement du développement et de la carte des investisseurs en phase avec les objectifs de développement durable. Il a en outre appuyé l'émission de la première

<sup>20</sup> Organisation internationale du Travail (OIT), 2021. « Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 ».

<sup>21</sup> PNUD Cambodge, 2023. Analyse prospective.

<sup>22</sup> Résolution 48/23 du Conseil des droits de l'homme (A/HRC/48/23) et observations finales concernant le troisième rapport périodique du Cambodge présenté au cours du troisième cycle de l'Examen périodique universel (CCPR/C/KHM/CO/3).

<sup>23</sup> Voir le rapport de 2023 à l'adresse suivante : <https://datareportal.com/reports/digital-2023-cambodia>.

<sup>24</sup> Bureau du PNUD au Cambodge, 2020. « Digital Literacy for Employability and Entrepreneurship among Cambodian Youth » (L'habileté numérique au service de l'employabilité et de l'entrepreneuriat chez les jeunes Cambodgiens).

<sup>25</sup> Voir <https://opendevdevelopmentcambodia.net/tag/national-internet-gateway-nig/#!/story=post-159521>.

obligation en monnaie locale et la mise en place du premier système de garantie de crédit pour les femmes, dans le cadre duquel 9,6 millions de dollars de prêts ont été accordés à des entreprises détenues par des femmes. Les résultats obtenus lors du cycle précédent confirment l'avantage comparatif que détient le PNUD en tant que partenaire neutre et de confiance, ainsi qu'en tant que leader d'opinion qui donne aux partenaires accès à un répertoire de connaissances mondiales. L'organisation est connue pour son savoir-faire lorsqu'il s'agit d'aborder les questions de développement avec un large réseau d'experts, et sa capacité à travailler dans un contexte de développement en pleine évolution et sa propension à établir des bases solides permettant d'élargir les activités menées dans les nouveaux cycles de programmation sont aussi reconnues. Les auteurs de la récente évaluation indépendante des programmes de pays ont constaté que le PNUD avait plus que jamais auparavant la capacité de jeter des ponts entre la société civile et le Gouvernement. Ils suggèrent notamment de resserrer les liens de collaboration avec les partenaires de développement spécialisés dans l'égalité des genres pour favoriser la prise en compte systématique des questions de genre, d'élargir les approches de programmation par zone au niveau infranational et d'optimiser les possibilités de transposer les initiatives à plus grande échelle.

8. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2024-2028 contribuera à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau national et à l'obtention du statut de pays à revenu élevé, conformément à ce qui est énoncé dans le document intitulé Cambodia Vision 2050 et dans la stratégie pentagonale pour 2024-2028 (phase 1). Le Plan-cadre de coopération vise en priorité à hâter les progrès en matière de développement humain, à faciliter une transformation économique à faible intensité de carbone et résiliente face aux changements climatiques, à résoudre la triple crise planétaire et à accélérer la transformation sociale (institutions efficaces et responsables, espace civique, gouvernance numérique et égalité des genres).

9. L'efficacité des contributions au Plan-cadre de coopération tient au fait que le PNUD a délaissé l'approche fondée sur des projets au profit de la transformation des systèmes grâce à des portefeuilles tenant compte des incertitudes et des complexités pour guider le passage d'une programmation souple à une programmation évolutive. Ce changement renforce le rôle de coordination du Programme, qui consiste à déterminer les liens systémiques qui existent entre les résultats du Plan-cadre de coopération, ainsi qu'à recenser les nouvelles possibilités de programmation conjointe. Le PNUD mettra l'accent sur les résultats du Plan-cadre de coopération qui concernent le développement humain et la transformation économique, l'objectif étant de renforcer les systèmes de protection sociale, d'encourager l'entrepreneuriat commercial responsable, de promouvoir l'économie circulaire et le financement du développement et de compléter les travaux sur la santé et la diversification économique menés par d'autres organisations des Nations Unies. En faisant fond sur ce qui a été fait par le passé, le PNUD continuera d'appuyer la mise en œuvre des priorités climatiques et environnementales nationales. Les efforts déployés pour obtenir le résultat du Plan-cadre de coopération qui concerne la transformation sociale portent sur le renforcement des capacités institutionnelles, l'engagement civique, l'autonomisation des femmes et la transformation numérique dans la prestation de services au niveau infranational et visent à compléter le rôle normatif joué par d'autres organisations.

## II. Priorités du programme et partenariats

10. Le programme de pays est aligné sur les principales priorités et politiques nationales, en particulier le document intitulé « Vision 2050 », la stratégie pentagonale pour 2024-2028 (phase 1) et le nouveau Plan-cadre de coopération. Pour concevoir le programme, le bureau de pays a réalisé une série d'exercices analytiques, notamment des analyses prospectives et des analyses prévisionnelles stratégiques, en consultation avec des homologues gouvernementaux, des acteurs de la société civile et du secteur privé, des organismes des Nations Unies, des représentants de la jeunesse et des partenaires de développement internationaux.

11. Le nouveau programme de pays s'appuie sur une approche fondée sur les droits humains qui sous-tend sa théorie du changement et qui sera réexaminée tout au long de la mise en œuvre. L'objectif général est de tirer parti des capacités techniques du PNUD et de son pouvoir de mobilisation pour gérer les ressources et les réseaux nationaux, régionaux et mondiaux, ainsi que pour promouvoir et favoriser les échanges de connaissances en vue de la sortie du Cambodge de la catégorie des PMA et de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Pour y parvenir, trois changements porteurs de transformation ont été décrits : le premier consiste à adopter un modèle de développement économique plus durable et plus écologique pour accélérer la croissance inclusive, la diversification économique et le développement humain. Le deuxième vise à promouvoir, en tant que fondement de la santé, du bien-être et de la résilience aux chocs du pays, une transition énergétique juste ainsi qu'une action climatique et des solutions fondées sur la nature. Le troisième consiste à renforcer les institutions, l'espace civique et la participation pour favoriser une croissance inclusive et l'accès aux droits et assurer l'égalité des chances pour toutes et tous, tout en veillant à ce que les membres de la société puissent exploiter le plein potentiel de la transformation numérique nationale. Tous ces changements exigent de passer d'une approche du développement axée sur l'octroi de fonds à un financement orienté vers l'investissement. Le PNUD donnera la priorité aux interventions qui font converger avantages comparatifs, possibilités et partenariats.

### **Changement 1 : Diversification économique, croissance inclusive et développement humain (résultats 1 et 2 du Plan-cadre de coopération)**

12. La mise en œuvre des changements concertés exige : a) des progrès continus en matière de développement humain et d'inclusion, l'objectif étant d'élargir les possibilités d'autonomisation socioéconomique, en particulier pour ceux qui risquent d'être laissés pour compte ; b) une diversification commerciale et économique, l'objectif étant de préparer la sortie du pays de la catégorie des PMA et d'accroître sa résilience et sa compétitivité sur le plan économique ; c) une transition plus rapide d'une approche axée sur l'octroi de fonds à un financement orienté vers l'investissement en prévision de la diminution de l'aide publique au développement et des changements relatifs aux préférences commerciales qui suivront le reclassement. Les efforts qui seront faits à cet égard seront guidés par les solutions types du PNUD en matière de pauvreté et d'inégalité, d'énergie et d'égalité des genres.

13. Le PNUD contribuera à éliminer les obstacles structurels qui entravent la participation socioéconomique et l'autonomisation des femmes et des groupes marginalisés (par exemple, les jeunes, les personnes handicapées, les populations autochtones et les autres populations laissées pour compte). Il s'agira notamment d'appuyer le secteur des services à la personne, de faire en sorte qu'un plus grand nombre de personnes bénéficient de la protection sociale, de renforcer les systèmes de santé, d'accélérer le déminage et la mise à disposition de terres sûres, et de

contribuer à l'avenir de l'emploi. Les partenaires comprennent l'Autorité cambodgienne de la lutte antimines, le Ministère de la santé, le Ministère du travail et de la formation professionnelle, le Ministère de la planification, le Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réhabilitation de la jeunesse et le Ministère des affaires féminines, ainsi que le Conseil d'action pour les personnes handicapées, le Conseil national de protection sociale, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour la population, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque mondiale et d'autres partenaires de développement.

14. Les progrès qui seront réalisés en matière de commerce et de diversification économique permettront de préparer la sortie du pays de la catégorie des PMA. Le PNUD favorisera les échanges commerciaux et la diversification économique en élargissant les chaînes de valeur et les marchés, en encourageant l'innovation, l'entrepreneuriat et la définition de normes en matière de commerce et de droits humains, et en instaurant un environnement commercial et un cadre politique favorable à l'économie verte et circulaire, à la transition énergétique et à l'économie numérique. Il veillera par ailleurs à appuyer le développement du secteur privé en partenariat avec le Ministère du commerce, le Ministère de l'industrie, de la science, de la technologie et de l'innovation et Khmer Enterprise, et s'attaquera de ce fait aux questions liées aux normes de genre et aux travaux domestiques non rémunérés qui empêchent les femmes d'intervenir sur un pied d'égalité avec les hommes. Les partenaires créeront également de nouvelles possibilités d'emploi pour les jeunes.

15. Pour accroître le financement du développement, le PNUD, en collaboration avec le Ministère de l'économie et des finances, le Ministère de l'environnement, la Banque nationale du Cambodge, la Banque asiatique de développement, l'Union européenne, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) et la Banque mondiale, continuera de faire correspondre les sommes inscrites aux budgets publics et les dépenses effectives consacrées à la réalisation des objectifs de développement durable, et s'emploiera à diversifier davantage les financements et les investissements. Il s'agira notamment de mettre en place des financements publics et privés innovants, de favoriser l'inclusion financière et l'assurance contre les risques, et de mettre au point un système de recettes moderne qui privilégie une fiscalité progressive qui tient compte des questions de genre afin de mobiliser des investissements essentiels en faveur des priorités de développement humain.

16. Les risques associés à ce changement comprennent l'augmentation de la dette privée et de la dette des ménages, la réduction de la marge de manœuvre budgétaire et le ralentissement économique dû à des facteurs internes et externes qui fait courir à de nombreuses personnes le risque de tomber dans la pauvreté. La stratégie d'atténuation du PNUD consiste à donner la priorité à la protection sociale et à renforcer la résilience économique et environnementale.

### **Changement 2 : Action climatique et solutions fondées sur la nature favorisant la croissance et la sécurité humaine (résultat 3 du Plan-cadre de coopération)**

17. La vulnérabilité du pays à la triple crise planétaire est exacerbée par un modèle de croissance fondé sur les ressources naturelles et les combustibles fossiles. Pour réduire la vulnérabilité et favoriser le développement durable et la sécurité humaine, il faut : a) améliorer la gestion des ressources et des systèmes naturels ; b) promouvoir l'action climatique (transition énergétique comprise) en faveur d'une société résiliente à faible émission de carbone ; c) accélérer l'adoption d'une économie circulaire.

18. S'appuyant sur sa solution type en matière d'environnement, le PNUD continuera de travailler avec le Ministère de l'environnement en faveur de politiques et de réformes de gouvernance environnementale inclusives et cohérentes qui visent à améliorer la qualité des données et l'accès à celles-ci et à renforcer la coordination et les capacités institutionnelles en matière de gestion durable des ressources naturelles. En collaboration avec le gouvernement et le secteur privé, le PNUD s'efforcera d'explorer de nouvelles possibilités en ce qui concerne le financement durable et la gestion des recettes non fiscales, de rendre plus écologiques les chaînes de valeur, de promouvoir les normes de mesure d'impact et de sensibiliser le public à la valeur des biens et services écosystémiques. On misera sur une gestion communautaire, et on encouragera le recours à des solutions fondées sur la nature et à des moyens de subsistance durables pour assurer la durabilité et développer un sentiment d'appropriation.

19. Le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) continueront d'aider le Ministère de l'environnement à promouvoir un programme d'action pour le climat qui tient compte des questions de genre. Le PNUD donnera la priorité aux secteurs de l'énergie, de la foresterie, des déchets et de la santé, l'objectif étant d'intégrer l'atténuation et l'adaptation au moyen d'une collaboration intergouvernementale et d'un renforcement des capacités institutionnelles (y compris au niveau infranational) et en améliorant la qualité et la transparence des données. Le PNUD aidera également les partenaires nationaux à adopter des solutions et des technologies innovantes qui permettent d'accroître la participation et les moyens de subsistance des femmes, des jeunes et des membres des communautés autochtones. L'accès aux énergies renouvelables dans les zones isolées et hors réseau, la mobilité électrique et l'efficacité énergétique seront des priorités (solution type sur l'énergie). Le PNUD contribuera en outre à mettre au point des systèmes conformes à l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général de l'ONU, l'objectif étant d'accroître la sécurité humaine et de réduire les vulnérabilités liées aux risques climatiques (solution type sur la résilience). Il aidera aussi à élargir l'accès du pays au financement de l'action climatique en ayant recours aux marchés du carbone et en adoptant des mesures visant à réduire les risques liés aux investissements.

20. Pour adopter une économie circulaire, il faut que les conditions propices soient réunies, notamment sur le plan de l'intégration sectorielle et de la mise en réseau, et que des politiques, des réglementations, des connaissances et des capacités inclusives qui tiennent compte des questions de genre soient en place. Le PNUD fera la promotion de solutions innovantes, d'entreprises vertes, de nouveaux marchés et de l'accès à un financement durable en collaboration avec le secteur privé. Du côté de la demande, le PNUD s'efforcera de sensibiliser les consommateurs et les citoyens à l'importance de l'économie circulaire et renforcera les capacités et les compétences liées aux emplois de l'économie verte et circulaire.

21. L'aggravation de la vulnérabilité aux changements climatiques et de la réduction du couvert forestier et la destruction des écosystèmes pourraient compromettre la capacité du Gouvernement à renforcer la durabilité et la résilience de son modèle de développement et à améliorer les perspectives d'accès au financement de l'action climatique. Le PNUD donnera donc la priorité aux mécanismes de financement vert liés à l'adaptation au climat et s'efforcera d'accélérer l'amélioration de la qualité et la transparence des données de manière à pouvoir suivre les progrès, et de favoriser la résilience dans les communautés vulnérables ciblées. Le PNUD travaillera avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur les chaînes de valeur durables et avec la Banque mondiale sur les données.

**Changement 3 : Des institutions fortes, un espace civique et une gouvernance numérique à dimension humaine pour une société pacifique et résiliente (résultat 4 du Plan-cadre de coopération)**

22. Le renforcement de la confiance entre la société et les institutions publiques (verticale) et entre les différents groupes sociaux (horizontale) joue un rôle clé dans ce changement. Il passe par : a) la consolidation des institutions qui, en tant que porteuses de devoirs, doivent être plus efficaces, plus inclusives, plus responsables et plus transparentes ; b) la création d'espaces et de possibilités permettant aux personnes de participer en tant que titulaires de droits ; c) la promotion d'une gouvernance numérique à dimension humaine favorable à une transformation sociale.

23. Le PNUD continuera de collaborer avec le Comité national pour le développement démocratique sous-national, le Ministère de l'intérieur et d'autres partenaires de développement à l'adaptation au contexte local des objectifs de développement durable, la promotion de l'innovation dans les services publics, le renforcement des organisations de la société civile, la défense des droits socioéconomiques de la population, l'accès à la justice et l'identité juridique pour tous et toutes, en particulier pour les femmes. On veillera dans le même temps à accroître l'intégrité des services publics en renforçant l'application du principe de responsabilité et la transparence, en particulier au niveau infranational (solution type sur la gouvernance). Les jeunes représentant une part importante de la population cambodgienne, le PNUD se concentrera sur l'inclusion des jeunes et des femmes pour bâtir une société plus solidaire et plus résiliente. Le PNUD aura un rôle complémentaire à jouer dans l'adaptation des objectifs de développement durable au contexte local dans le cadre d'initiatives mises en œuvre par d'autres partenaires internationaux de développement dans le domaine de la décentralisation/déconcentration, l'objectif étant d'améliorer la prestation de services.

24. Pour hâter la transformation numérique et promouvoir le financement et l'innovation, qui sont considérés comme des catalyseurs stratégiques et des accélérateurs pour tous les autres changements, le PNUD appuiera le développement de l'administration électronique et des systèmes connexes afin d'améliorer la prestation de services inclusifs et transparents. Il contribuera ce faisant à donner la priorité au renforcement des capacités nécessaires à la mise en œuvre de la politique numérique nationale et à la réduction de la fracture numérique pour les femmes et les personnes qui vivent dans des zones rurales. En collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le PNUD plaidera en faveur de l'adoption de normes numériques et d'une transformation numérique à dimension humaine qui touche l'ensemble de la société.

25. Les risques associés au rétrécissement de l'espace civique, aux réglementations strictes en matière numérique et à la dynamique des élections après 2023 pourraient retarder les efforts de réforme. Le PNUD continuera de promouvoir la mise en place de conditions propices à une participation citoyenne accrue et d'appuyer l'instauration d'une gouvernance anticipative et adaptative au moyen notamment de la transformation numérique et de l'administration électronique, l'objectif étant de renforcer l'intégrité et l'efficacité des processus de gouvernance.

### III. Administration du programme et gestion des risques

26. Contrairement à ce qui était le cas lors des précédents cycles de programmation, le nouveau programme de pays repose sur une approche systémique de la programmation qui est conforme au plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 et fondée sur des portefeuilles transversaux. Le programme de pays reposera sur un cadre complet de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, ainsi que sur une approche de programmation adaptative permettant, s'il y a lieu, d'apporter des ajustements au programme. L'idée est de garantir que des mesures sont prises pour atteindre les résultats du Plan-cadre de coopération et concrétiser les engagements nichés du programme de pays du PNUD.

27. Le PNUD recourra à une série d'instruments de programme, notamment en ce qui concerne la gestion de portefeuille, les services de développement, les mécanismes de mobilisation, les plans d'initiation et les projets de développement habituels. La poursuite de la coopération avec les Volontaires des Nations Unies, de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire contribuera à la mise en commun de connaissances, de bonnes pratiques et de technologies entre les pays de l'ASEAN.

28. Les hypothèses qui sous-tendent le programme de pays concernent notamment les investissements dans le capital humain réalisés par le Gouvernement cambodgien et son approche prudente de la gestion de la dette publique, le respect des engagements pris en matière de réformes de la gouvernance et de l'administration, la contribution déterminée au niveau national, les objectifs de neutralité carbone et le passage à une société numérique. Outre les risques spécifiques recensés liés au programme de pays, d'autres risques sociaux et environnementaux ainsi que leurs incidences potentielles feront l'objet d'un suivi régulier, conformément à la politique de gestion globale des risques, aux normes sociales et environnementales et aux mécanismes de responsabilité et de réclamation correspondants du PNUD. Les tours d'horizon prospectifs seront régulièrement utilisés pour appliquer des mesures correctives aux activités de programme, à la structure du bureau et à la mobilisation des ressources et des partenariats.

29. Le programme de pays sera régi par un comité coprésidé par le Conseil pour le développement du Cambodge, une entité gouvernementale de coordination chargée d'examiner les risques, les résultats du programme et les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs énoncés dans le Plan-cadre de coordination et le descriptif de programme de pays. Le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage est un instrument essentiel pour assurer à intervalles réguliers le suivi des risques conformément à la demande du comité.

30. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Les responsabilités des gestionnaires au niveau du pays, des régions et du siège sont prescrites dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

31. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

## IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

32. Le nouveau cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage comprendra : a) des indicateurs relatifs à l'application du principe de responsabilité permettant de mesurer les progrès accomplis par rapport au Plan-cadre de coopération et au cadre de résultats et d'allocation des ressources du programme de pays ; b) des indicateurs de niveau du système qui permettent de suivre la dynamique globale du système et les risques (autres que directs) qui ont une incidence sur les interventions du PNUD et les principes et hypothèses du programme ; c) des indicateurs d'apprentissage qui permettent d'extraire de nouvelles informations et perspectives sur les tendances émergentes qui alimentent l'approche de programmation itérative. Le programme d'apprentissage et de recherche du PNUD vise surtout à élargir la base nationale de connaissances pour sortir de la catégorie des PMA, accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et surmonter les barrières comportementales qui entravent l'inclusion. Le laboratoire d'accélération joue un rôle clé dans la mise en œuvre des méthodes d'apprentissage et de recherche. Puisque le renforcement des capacités est un élément important du programme de pays, le cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage prévoit différents moyens de suivre les progrès réalisés. On a notamment recours à des données nationales, des données de l'ONU et d'autres données fiables, ainsi qu'à des mégadonnées et à des indicateurs systémiques novateurs. Les analyses futures et les boucles d'apprentissage seront régulièrement réexaminées afin de déterminer si des changements dans l'orientation ou la stratégie de la programmation sont justifiés et d'élaborer des stratégies de sortie qui maximisent les perspectives de durabilité.

33. Le PNUD et les partenaires de l'ONU resserreront les liens de collaboration qu'ils entretiennent avec l'Institut national de la statistique, le Ministère de la planification et les universités et instituts de recherche pour renforcer les capacités nationales en matière d'analyse systémique.

34. Des évaluations seront effectuées conformément à un plan d'évaluation chiffré concernant les projets et les portefeuilles qui respecte les lignes directrices du PNUD en matière d'évaluation. On s'attend à ce qu'elles produisent des résultats d'apprentissage stratégiques qui pourront être exploités pour faire évoluer le programme de pays tout au long du cycle. Les évaluations porteront sur les interventions du PNUD, leur efficacité et leur capacité à répondre à la dynamique du système dans son ensemble. Elles s'intéresseront notamment aux impacts différentiels des interventions sur les femmes et sur d'autres groupes spécifiques en fonction de thèmes intersectionnels pertinents. Le PNUD s'assurera que 5 % du budget du programme sont alloués à la mise en œuvre du cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (renforcement des capacités compris) et utilisera le marqueur de genre pour garantir que 15 % du budget sont consacrés à la promotion de l'égalité des genres.

## Annexe

## Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Cambodge (2024-2028)

**Priorité ou objectif du pays** : objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 10, 16 et 17

**Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir le PNUD : d'ici 2028, les habitants du Cambodge, en particulier ceux qui risquent d'être laissés pour compte, sont en meilleure santé et bénéficient d'une éducation et d'une protection sociale améliorées qui tiennent compte des questions de genre.**

**Réalisation correspondante du plan stratégique (réalisation 2)** : ne laisser personne de côté, l'accent étant mis sur l'égalité des chances et sur une approche du pouvoir d'action et du développement humain fondée sur les droits.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p><b>Indicateur</b> : indice de couverture des services au titre de la couverture sanitaire universelle (CSU)</p>	<p>Base de données de l'OMS et de la Banque mondiale sur le suivi de la CSU Collecte tous les deux ans.</p>	<p><b>Produit 1.1 : Les systèmes de santé résilients et axés sur l'être humain bénéficient d'un appui.</b></p>	<p>Ministère de la santé, Ministère de l'économie et des finances, Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réhabilitation de la jeunesse, Ministère de la planification, Conseil national de protection sociale, Conseil d'action pour les personnes handicapées, Autorité cambodgienne de la lutte antimines, OIT, FNUAP, UNICEF, ONU-Femmes, OMS, PAM, HCDH, Banque mondiale.</p>	<p><b>Ressources ordinaires :</b> <b>3 262 222 dollars</b></p> <p><b>Autres ressources :</b> <b>23 104 740 dollars</b></p>
<p><b>Niveau de référence (2023) :</b> 58 <b>Niveau cible (2028) :</b> 70</p>		<p>1.1.1 : Nombre de politiques, de lois et de règlements ou d'investissements dans les systèmes nationaux de soins en place, créés ou renforcés et prenant en compte des questions de genre (indicateur 6.1.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources). Niveau de référence (2023) : 7 Niveau cible (2028) : 15 Source : Ministère de la santé Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
<p><b>Indicateur</b> : proportion de la population couverte par des socles/systèmes de protection sociale adaptés au contexte national (objectif 1.3.1) : c) personnes âgées ; g) pauvres et personnes vulnérables.</p>	<p>Estimations de l'ONU basées sur les données du Conseil national de protection sociale, de la Caisse nationale de sécurité sociale et du Fonds national d'assistance sociale. Collecte annuelle</p>	<p>1.1.2 : Nombre de personnes vulnérables supplémentaires ayant accès aux soins de santé. Niveau de référence (2023) : 0 Niveau cible (2028) : 100 000 (personnes vivant avec le VIH/SIDA : 30 000 et 50 % de femmes ; personnes vivant avec un handicap : 40 000 et 50 % de femmes ; autres : 30 000 et 50 % de femmes). Source : Ministère de la santé Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
<p><b>Niveau de référence (2022) :</b> c) 9 % g) 30 % (17,88 % de l'ensemble des personnes vivant avec le VIH)</p>				

Indicateurs de réalisation,  
niveaux de référence  
et niveaux cibles

Source des données,  
fréquence de la collecte  
et entité responsable

Produits indicatifs

Principaux partenaires  
ou cadres  
de partenariat

Montant indicatif  
des ressources,  
par réalisation  
(en dollars des États-  
Unis)

**Niveau cible (2028) :**

- c) 48,8 %
- g) 30 % (30 % des personnes vivant avec le VIH)

**Indicateur :** superficie des terrains contaminés déminée de façon à permettre un accès sûr et remise à disposition.

**Niveau de référence (2023) :** 287 654 hectares

**Niveau cible (2028) :** 290 033 hectares

Autorité cambodgienne de la lutte antimines  
Collecte annuelle

**Produit 1.2 : Les systèmes de protection sociale inclusifs sont renforcés pour accroître la résilience des populations.**

1.2.1 : Nombre de ménages ayant accès à l'aide sociale.

Niveau de référence (2023) : 706 648 ménages (dont 308 823 dirigés par une femme)

Niveau cible (2028) : 848 000 ménages (dont 424 000 dirigés par une femme)

Source : Ministère de la planification

Fréquence de la collecte : annuelle

1.2.2 : Nombre de politiques, de programmes et d'outils nouveaux et révisés visant à étendre la couverture et l'exhaustivité du système national de protection sociale selon l'approche fondée sur le cycle de vie (indicateur 1.2.1 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).

Niveau de référence (2023) : 8

Niveau cible (2028) : 12

Source : Ministère de la planification/Ministère des affaires sociales, des anciens combattants et de la réhabilitation de la jeunesse

Fréquence de la collecte : annuelle

**Produit 1.3 : La sécurité humaine est améliorée au moyen de mesures de lutte antimines qui permettent d'élargir l'accès à des terres sûres et d'améliorer les moyens de subsistance et l'assistance aux victimes.**

1.3.1 : Nombre de personnes bénéficiant de capacités de production et de moyens de subsistance (indicateur 3.3.1 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).

Niveau de référence (2023) : 1 158 427

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		Niveau cible (2028) : 1 218 000 Source : Autorité cambodgienne de la lutte antimines Fréquence de la collecte : annuelle		
		1.3.2 : Nombre de victimes d'engins explosifs bénéficiant d'emplois et de moyens de subsistance améliorés. Niveau de référence (2023) : 70 (25 femmes) Niveau cible (2028) : 500 (250 femmes) Source : Autorité cambodgienne de la lutte antimines Fréquence de la collecte : annuelle		

**Priorité ou objectif du pays** : objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 17

**Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir le PNUD : d'ici 2028, les habitants du Cambodge, en particulier ceux qui risquent d'être laissés pour compte, bénéficient d'une économie productive, diversifiée, structurée, à faible émission de carbone et adaptée au climat, et y contribuent.**

**Réalisation correspondante du plan stratégique (réalisation 2)** : ne laisser personne de côté, l'accent étant mis sur l'égalité des chances et sur une approche du pouvoir d'action et du développement humain fondée sur les droits.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<b>Indicateur</b> : pourcentage de l'emploi informel dans l'emploi total, par secteur et par genre. <b>Niveau de référence (2019)</b> : 88,3 % (87,6 % de femmes) <b>Niveau cible (2028)</b> : 70 % (70 % de femmes)	Enquête sur la population active Collecte annuelle	<b>Produit 2.1 : Les entreprises et les jeunes entrepreneurs sont formés et dotés des capacités requises pour intervenir sur les marchés de demain et ils contribuent aux possibilités d'emploi et à la diversification économique.</b>  2.1.1 : Nombre d'entreprises adoptant des pratiques ou des technologies innovantes pour améliorer leur résilience et élargir leur accès au marché. Niveau de référence (2023) : 115 Niveau cible (2028) : 300 (dont 40 % d'entreprises dirigées par des femmes)	Ministère de l'économie et des finances, Ministère de la planification, Ministère du commerce, Ministère de l'industrie, de la science, de la technologie et de l'innovation, Banque nationale du Cambodge, Association des jeunes entrepreneurs du Cambodge, Conseil pour le développement du Cambodge, secteur privé, FENU, Banque	<b>Ressources ordinaires : 594 226 dollars</b>  <b>Autres ressources : 4 208 614 dollars</b>
<b>Indicateur</b> : nombre de mesures de politique	Données de l'ONU Collecte annuelle			

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>générale élaborées et mises en œuvre avec l'appui de l'ONU pour faciliter la transition vers le secteur structuré de l'économie des travailleurs et des entreprises du secteur informel, y compris celles appartenant à des femmes.</p> <p><b>Niveau de référence (2022) : 0</b> <b>Niveau cible (2028) : 3</b></p>	<p>Rapport sur l'étiquetage budgétaire relatif aux objectifs de développement durable</p> <p>Collecte annuelle</p>	<p>Source : Ministère du commerce/Ministère de l'industrie, de la science, de la technologie et de l'innovation</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>2.1.2 : Nombre de politiques et d'interventions nouvelles et révisées visant à promouvoir la diversification économique et concernant en particulier les femmes et les groupes marginalisés.</p> <p>Niveau de référence (2023) : 7 Niveau cible (2028) : 12</p> <p>Source : Ministère du commerce</p> <p>Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>mondiale, Banque asiatique de développement.</p>	
<p><b>Indicateur</b> : mesure dans laquelle la concordance entre le système national de budgétisation et les objectifs de développement durable permet d'assurer le suivi des allocations budgétaires y relatives, y compris au moyen d'une budgétisation tenant compte des questions de genre (avec l'appui de l'ONU).</p> <p><b>Niveau de référence (2022) : modéré</b> <b>Niveau cible (2028) : élevé</b></p>	<p>Données de l'ONU</p> <p>Collecte annuelle</p>	<p><b>Produit 2.2 : La transition d'une approche axée sur l'octroi de fonds à un financement orienté vers l'investissement est encouragée en vue de la sortie du pays de la catégorie des PMA et de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable.</b></p> <p>2.2.1 : Montant des financements innovants (publics et privés) supplémentaires mobilisés pour la réalisation des objectifs de développement durable (indicateur E.3.1 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).</p> <p>Niveau de référence (2023) : 17,6 millions de dollars (public) ; 9,7 millions de dollars (privé) Niveau cible (2028) : 100 millions de dollars supplémentaires (70 millions de fonds publics et 30 millions de fonds privés)</p> <p>Source : Ministère de l'économie et des finances</p> <p>Fréquence de la collecte : biennale</p>		
<p><b>Indicateur</b> : initiatives ou mécanismes de collecte et</p>		<p>2.2.2 : Nombre de politiques et de cadres réglementaires et institutionnels mis en place pour aligner les</p>		

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
d'analyse de données établis ou mis en œuvre avec l'appui de l'ONU et fournissant des données ventilées pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et renforcer la cohérence des politiques de développement durable. <b>Niveau de référence (2023) :</b> modéré <b>Niveau cible (2028) :</b> élevé		financements publics et privés sur les objectifs de développement durable (indicateur E.3.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources). Niveau de référence (2022) : 8 Niveau cible (2028) : 12 Source : Ministère de l'économie et des finances/Banque nationale du Cambodge Fréquence de la collecte : biennale		

**Priorité ou objectif du pays :** objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17

**Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir le PNUD : d'ici 2028, les habitants du Cambodge, en particulier ceux qui risquent d'être laissés pour compte, bénéficient d'un environnement naturel plus sain dans lequel il est tenu compte des questions de genre.**

**Réalisation correspondante du plan stratégique (réalisation 1) :** accélération de la transformation structurelle, notamment des transitions verte, inclusive et numérique.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<b>Indicateur :</b> Indice de performance environnementale <b>Niveau de référence (2022) :</b> 30,10 (154 <sup>e</sup> rang) <sup>26</sup> <b>Niveau cible (2028) :</b> 31,55 <b>Indicateur :</b> indice de vulnérabilité	Université de Yale Collecte annuelle  Ministère de l'environnement Collecte annuelle	<b>Produit 3.1 : Les ressources naturelles sont gérées de manière durable, protégées et remises en état.</b>  3.1.1 : Nombre d'hectares d'écosystèmes terrestres et aquatiques faisant l'objet de pratiques de gestion améliorées (indicateur 4.1.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources). Niveau de référence (2023) : 160 000 Niveau cible (2028) : 500 000 Source : Ministère de l'environnement	Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche, Ministère de l'environnement, Ministère de l'économie et des finances, Ministère de l'industrie, Ministère de la planification, Ministère des mines et de l'énergie, Ministère des ressources en eau et de la météorologie, Ministère de la santé, Conseil national de	<b>Ressources ordinaires :</b> <b>7 274 505 dollars</b>  <b>Autres ressources :</b> <b>51 521 801 dollars</b>

<sup>26</sup> Voir <https://epi.yale.edu/epi-results/2022/country/khm>.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p><b>Niveau de référence (2022)</b> : 16,6 % des communes sont « très vulnérables » et 18,2 % des communes sont « relativement vulnérables »</p> <p><b>Niveau cible (2028)</b> : 16,2 % des communes sont « très vulnérables » et 16,5 % des communes sont « relativement vulnérables »</p>	<p>Examens des dépenses publiques liées au climat réalisés par le Ministère de l'environnement</p> <p>Collecte annuelle</p>	<p>Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.1.2 : Nombre d'instruments normatifs, d'instruments de planification et de moyens d'action qui visent à favoriser la gestion durable des ressources naturelles en tenant compte des questions de genre et d'inclusion.</p> <p>Niveau de référence (2023) : 0 Niveau cible (2028) : 10 Source : Ministère de l'environnement Fréquence de la collecte : annuelle</p>	<p>protection sociale, Conseil pour le développement du Cambodge, secteur privé, FAO, PNUE et ONG internationales.</p>	
<p><b>Indicateur</b> : dépenses publiques consacrées à l'action climatique (en pourcentage du PIB)</p> <p><b>Niveau de référence (2021)</b> : 2,3 %</p> <p><b>Niveau cible (2028)</b> : 2,8 %</p>		<p><b>Produit 3.2 : L'économie circulaire est encouragée pour réduire la pollution et améliorer les comportements de consommation et les pratiques de production.</b></p> <p>Indicateur 3.2.1 : Tonnes de polluants réduites ou éliminées progressivement (indicateur 4.1.2.F du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).</p> <p>Niveau de référence (2023) : 0 Niveau cible (2028) : 477 619 tonnes métriques Source : Ministère de l'environnement, évaluations Fréquence de la collecte : annuelle</p> <p>3.2.2 : Nombre d'instruments normatifs, d'instruments de planification et de moyens d'action qui visent à promouvoir l'économie circulaire en tenant compte des questions de genre et d'inclusion, conformément aux accords multilatéraux relatifs à l'environnement.</p> <p>Niveau de référence (2023) : 2 Niveau cible (2028) : 6 Source : Ministère de l'environnement Fréquence de la collecte : annuelle</p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>3.2.3 : Nombre de personnes touchées par les campagnes visant à sensibiliser à l'importance des comportements de consommation durables.</p> <p>Niveau de référence (2023) : 0            Niveau cible (2028) : 1 million            Source : Ministère de l'environnement            Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
		<p><b>Produit 3.3 : La participation de divers acteurs socioéconomiques renforce l'action climatique et la transparence à cet égard.</b></p>		
		<p>3.3.1 : Nombre de mesures de lutte contre les changements climatiques inclusives qui tiennent compte des questions de genre intégrées dans les instruments normatifs, les instruments de planification et les moyens d'action et mises en œuvre conformément à l'Accord de Paris (indicateur 1.1.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).</p> <p>Niveau de référence (2023) : 2 (intégration en cours)            Niveau cible (2028) : 4 (intégrées)            Source : Ministère de l'environnement            Fréquence de la collecte : annuelle</p>		
		<p>3.3.2. Nombre de personnes ayant accès à une énergie propre, abordable et durable (indicateurs 5.1.1 et 5.1.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources), y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les personnes ayant nouvellement accès à l'énergie ;</li> <li>• les personnes qui bénéficient de services énergétiques propres.</li> </ul> <p>Niveau de référence (2023) : 5 658 (dont 2 043 femmes et personnes issues de groupes marginalisés)            Niveau cible (2028) : 20 000 (dont 9 000 femmes et personnes issues de groupes marginalisés)</p>		

Indicateurs de réalisation,  
niveaux de référence  
et niveaux cibles

Source des données,  
fréquence de la collecte  
et entité responsable

Produits indicatifs

Principaux partenaires  
ou cadres  
de partenariat

Montant indicatif  
des ressources,  
par réalisation  
(en dollars des États-  
Unis)

Source : Ministère des mines et de  
l'énergie/Électricité du Cambodge (EDC)  
Fréquence de la collecte : annuelle

**Produit 3.4 : La capacité d'adaptation des systèmes  
et des communautés aux changements climatiques et  
aux catastrophes est renforcée.**

3.4.1 : Nombre d'institutions publiques dont les  
capacités d'adaptation aux changements climatiques et  
aux catastrophes ont été renforcées en tenant compte des  
questions de genre et d'inclusion.

Niveau de référence (2023) : 0  
Niveau cible (2028) : 5  
Source : plans sectoriels  
Fréquence de la collecte : annuelle

3.4.2 : Nombre de personnes bénéficiant d'une  
résilience accrue liée à la gestion durable des ressources  
naturelles (indicateurs 4.2.1 et 4.2.2 du cadre intégré de  
résultats et d'allocation des ressources).

Niveau de référence (2023) : 14 890  
Niveau cible (2028) : 75 000 (dont 45 000  
femmes)  
Source : évaluations indépendantes  
Fréquence de la collecte : annuelle

**Priorité ou objectif du pays** : objectifs de développement durable n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4, 5, 10, 16 et 17

**Réalisation 4 énoncée dans le Plan-cadre de coopération faisant intervenir le PNUD** : d'ici 2028, les habitants du Cambodge, en particulier ceux qui risquent d'être laissés pour compte, vivent dans une société de plus en plus égalitaire et inclusive, dotée d'un espace civique actif, et bénéficient d'institutions plus efficaces et plus responsables.

**Réalisation correspondante du Plan stratégique (réalisation 3)** : renforcement de la résilience pour répondre aux incertitudes et aux risques systémiques.



Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles

Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable

Produits indicatifs

Principaux partenaires ou cadres de partenariat

Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)

**Indicateur** : nombre de lois, politiques, stratégies, plans et initiatives en faveur de la transformation numérique élaborés, adoptés ou mis en œuvre avec l'appui de l'Organisation, par  
a) secteur ;  
b) province/entité infranationale ; c) libertés et droits fondamentaux en ligne ; d) information sur les médias et culture numérique ; e) accès des femmes aux technologies numériques et utilisation de ces technologies.

**Niveau de référence (2023) : 16**

- a) 12
- b) 0
- c) 3
- d) 1
- e) 0

**Niveau cible (2028) : 29**

Données de l'ONU  
Collecte annuelle

**Produit 4.2 : La participation civique à la prise de décision à tous les niveaux est renforcée, y compris celle des femmes et des groupes marginalisés.**

4.2.1 : Pourcentage d'organisations de la société civile cibles (groupes de femmes et groupes marginalisés compris) constatant l'existence de conditions favorables à la prise de décision publique.

Niveau de référence (2023) : 0  
Niveau cible (2028) : 45 % (50 % de groupes de femmes)  
Source : Transparency International, Indicateurs mondiaux de la gouvernance  
Fréquence de la collecte : annuelle

4.2.2 : Nombre d'initiatives et de stratégies infranationales visant à promouvoir l'engagement de la société civile et la mise à disposition d'espaces inclusifs favorisant le dialogue public et la prestation de services (indicateur 2.4.5 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).

Niveau de référence (2023) : 1  
Niveau cible (2028) : 2 (dont 1 volontaire)  
Source : organisations de la société civile  
Fréquence de la collecte : annuelle

**Produit 4.3 : Les personnes et les institutions sont dotées des capacités nécessaires pour participer à une société numérique inclusive et ont la possibilité de le faire.**

4.3.1 : Nombre d'institutions publiques s'appuyant sur les technologies numériques pour offrir de meilleurs services (indicateur E.1.2 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).

Niveau de référence (2023) : 2  
Niveau cible (2028) : 7

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
a) 18		Source : Ministère des postes et des		
b) 2		télécommunications		
c) 4		Fréquence de la collecte : annuelle		
d) 3				
e) 2		4.2.1 : Nombre de personnes supplémentaires utilisant les technologies et services numériques pour améliorer leur vie (indicateur E.1.3 du cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources).		
		Niveau de référence (2023) : 0		
		Niveau cible (2028) : 500 000		
		Source : Banque nationale du Cambodge/Ministère des postes et des télécommunications		
		Fréquence de la collecte : annuelle		
		4.3.3 : Nombre de jeunes supplémentaires issus de groupes marginalisés mieux à même d'utiliser les technologies et services numériques pour améliorer leur vie.		
		Niveau de référence (2023) : 0		
		Niveau cible (2028) : 500		
		Source : évaluations		
		Fréquence de la collecte : biennale		